

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 2 juin 2020

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
26 mai 2020

Date d'affichage
26 mai 2020

Objet de la Délibération

Tarifs activités extra-scolaires 2020/2021

N°14.2020

L'an deux mil vingt, et le deux juin à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Jean-Pierre Sevrez

Présents : Jean-Pierre Sevrez, Olivier Fons, Michel Gonnet, David Le Guen, Sylvie Mathon, Jean-Louis Faure

Secrétaire de séance : David Le Guen

*

—

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil syndical les activités proposées aux enfants dans le cadre extra-scolaire et propose de les reconduire pour l'année scolaire 2020/2021.

Il propose de maintenir les tarifs à l'identique :

- JUDO : 50 € le trimestre / 1h30 par jour
- TIR A L'ARC : 16 € / jour sur 2 jours
- CIRQUE : 42 € le stage de 5 demi-journées.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

- dit que les activités sont reconduites pour l'année scolaire 2020/2021
- dit que les tarifs ci-dessus seront appliqués.

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Jean-Pierre SEVREZ

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification